



CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD MARSEILLE

ASSOCIATION DE TIR A LA CIBLE AFFILIEE A LA F.F.T - N° : 18 13 033
Téléphone Secrétariat : 06 31 26 70 09 - Adresse Electronique: ctpn@wanadoo.fr
Adresse Postale : C T P N B P N° 62 - 13718 ALLAUCH CEDEX

Je sollicite mon adhésion au **CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD**, en qualité de :

- Nouvel adhérent n'ayant jamais pratiqué le tir sportif
- Nouvel adhérent demandant une mutation
- Adhérent second club

Je m'engage en signant le présent bulletin d'adhésion à respecter les statuts et règlement intérieur de l'Association, le règlement des stands de tir qui ont été mis à ma disposition pour lecture, ainsi que les statuts et règlements de la Fédération Française de Tir. Je m'engage à n'utiliser que des armes régulièrement déclarées, à faire valider mes autorisations tous les cinq ans et à me dessaisir de mes armes au cas où je renoncerais à renouveler ma licence, conformément aux articles 33 à 39 du décret n°2013-700 du 30 juillet 2013 portant application de la loi n°2012-304 du 6 mars 2012. Je m'engage à payer les droits d'entrée et la cotisation annuelle.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHERENT :

NOM :	PRENOM :
-------	----------

Né(e) le :	à :
Nationalité :	Profession :
Téléphone :	Adresse mail :

Adresse :

Date et Signature : (avec la mention « Lu et approuvé »)

PARTIE RESERVEE AU C.T.P.N.

N° de licence :

Date d'acceptation du dossier :

Mode de règlement : Espèce Montant :

Chèque : N°

Banque :

AUTORISATION PARENTALE (Pour les postulants mineurs)
(Indiquer s'il s'agit du père de la mère ou du tuteur légal)

Je soussigné :
(Nom, Prénom)

Représentant légal du mineur :
(Nom, Prénom)

Autorise celui-ci (ou celle-ci) à pratiquer le tir sportif au sein du **CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD**.
Qu'il n'y a pas de contre-indications médicales à la pratique de ce sport et certifie avoir pris connaissance des Conditions énumérées sur le présent bulletin d'adhésion.

NB Suivant les dispositions de la législation en vigueur et les règlements de la **Fédération française de Tir**.

Date et Signature :

A REMPLIR PAR LES PARRAINS.

(Qui sont responsables des membres qu'ils représentent auprès du comité directeur)

Tous les membres devront être parrainés selon les termes de l'article 9 du règlement intérieur par UN OU DEUX parrains membres du C.T.P.N. depuis deux ans au moins (*)

(*) Un parrain si celui-ci est membre du Comité Directeur.

1er PARRAIN (en fonction au sein du Comité Directeur)

Signature :

NOM :

PRENOM :

2ème PARRAIN

Signature :

NOM:

PRENOM :

Pièces à joindre au bulletin d'adhésion :

- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou celle du père ou de la mère pour les mineurs.
 - 2 photos d'identité
 - 1 extrait du casier judiciaire No 3 à demander à l'adresse suivante :
Casier Judiciaire National 44079 NANTES CEDEX <https://www.cjn.justice.gouv.fr/>
 - Certificat médical avec mention « Apte à pratiquer le Tir Sportif. »
 - 50.00 € pour les droits d'entrée. Montant applicable de 01/09 n0 au 31/07 n+1 (Dégressif pour les familles seulement)
 - 180,00 € pour l'adhésion annuelle pour les plus de 18ans.
 - 90,00 € pour l'adhésion annuelle pour les moins de 18ans.
- Le montant de la cotisation comprend : Les pas de tir – Les cibles – Les avis favorables – Les renouvellements de carnet de tir – Les tirs contrôlés.

Deuxième Club

- 1 photo d'identité
- 50.00€ pour les droits d'entrée. (Dégressif pour les familles seulement)
- 90.00 € pour les adhésions en deuxième club pour les plus de 18ans.
- 70.00 € pour les adhésions en deuxième club pour les moins de 18ans.

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RECEVABLE ET NE SERA PAS TRAITÉ